

Image not found or type unknown



Cession part de sci suite divorce

Par **sansan77**, le **28/03/2014** à **17:01**

bonjour. Dans le cadre de notre divorce il y a 10 mois une liquidation des biens est intervenue cz le notaire et notre Sci dont je possédait 50 pour cent des parts et co gerante est revenue a mon ex mari. Tout est bien mentionné dans le jugement de divorce. Je viens de me rendre compte que mon ex mari n'a a ce jour fait aucun enregistrement officiel de ma cession de part qui lui revenait dans le cadre de ce divorce et qu'il traîne étant indécis sur la nouvelle personne qu'il va introduire dans cette Sci. Je prends conscience que cette sci perçoit des loyers dont je ne bénéficie plus (normal) mais que je suis fiscalement tjrs redevable. Mon ex mari semblant prendre son temps ma question est la suivante : Comment a ce jour puis-je moi de mon côté faire régulariser officiellement ma sortie de cette SCI? Je vous remercie pour l'aide que vous pourriez m'accorder en urgence car je viens de perdre presque un an et mon ex mari est partiellement peu honnête et manipulateur. Merci a vous